

République Française

Département du Jura

Nombre de membres  
Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à  
la délibération : 15

Date de convocation  
24 mai 2014

Date d'affichage :  
9 juin 2014

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture le  
et publication ou  
notification du

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIGNOVILLARD**

**Séance du 2 juin 2014**

L'an deux mil quatorze le deux juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SERRETTE Florent - Maire

**Présents :** Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

**Absents excusés :**

**Secrétaire :** Claudine QUATREPOINT

**Objet : Ecole : choix d'un fournisseur pour l'abri de la cour**

Une consultation de fabricants de chalets a été réalisée :

Chalets Tonnaire : 3 990 € TTC en kit (1040 € de pose)

Prestibois : 4 340 € TTC livré posé

Entreprise Guillemain : 5 700 € TTC livré posé

Chalets Chauvin : 3 360 € TTC en kit

Le Conseil municipal décide de retenir les Chalets Chauvin pour la fourniture de cet abri de 2 m x 2,50 m en bois, pour un montant de 3 360 € TTC. M. le maire est chargé de commander les travaux.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire  
Florent SERRETTE

